

Séance du mardi 09 avril 2024
Délibération n°2024-31-VM

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 09 avril à dix heures, le conseil municipal de la Ville de Macouria dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'annexe mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Gilles ADELSON.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Date de 1^{ère} convocation du conseil : 27 mars 2024

Objet : Attribution d'une aide exceptionnelle à l'Association Perspectives Femmes et Avenir Guyane – Programme Erasmus + Mobility Friends – Déplacement d'une délégation d'élus de la ville de Macouria

Étaient présents (22) :

M. Gilles ADELSON, Maire, Mme Monique AZER, 1^e Adjointe au Maire, M. Serge BACE, 2^e Adjoint au Maire, Mme Yvane CHAND, 3^e Adjointe au Maire, M. Jean-Yves THIVER, 4^e Adjoint au Maire, M. Claude LEMKI, 6^e Adjoint au Maire, M. Jean-Marie CAREME, 8^e Adjoint au Maire,

Mme Marthe BOUDEAU, Mme Madly MARIGNAN, Mme Claudette FAZER TYNDAL, M. Eliodore TORVIC, Mme Darling DUFORT, M. David O'REILLY, Mme Katia BOSSOU, Mme Josiane DUPRE, Mme Corinne SIGER, M. Martin LABRUNE, M. Josué MOGE, M. Ismaël NEMOR, M. Thierry LOUIS, M. Guy GOBER, M. Augustin BENTH, **conseillers municipaux**

Étaient absents mais avaient donné procuration (03) :

Mme Sandrine PAYET, 5^e Adjointe au Maire, à Mme Monique AZER, 1^e Adjointe au Maire
Mme Rose DANIEL, 9^e Adjointe au Maire, à Mme Madly MARIGNAN, Conseillère municipale
M. Emmanuel PRINCE, Conseiller municipal à M. Thierry LOUIS, Conseiller municipal

Étaient absents (08) :

Mme Tania GIFFARD CLIFFORD, 7^e Adjointe au Maire.

M. Marijono SANIP, M. Roméo JEWANI, Mme Suzanne MAZOE, Mme Isabelle SERVIUS, Mme Annie RENE, Mme Eda GEORGE, M. Pascal NACIS, **Conseillers municipaux**

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), **Monsieur Claude LEMKI** a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'il a acceptées.

L'association PERFA-973 en collaboration avec l'association Mobility Friends au Portugal, a pris l'initiative d'encourager un échange interculturel valorisant le partenariat entre la Guyane et l'Europe. Dans cette optique, elle a proposé à la commune de Macouria d'organiser une rencontre entre les élus de Macouria et leurs confrères portugais pour enrichir les relations bilatérales.

Pour mener à bien cette entreprise, PERFA-973 a sollicité une aide financière de 25 186 euros auprès de la collectivité pour couvrir les frais de séjour d'une délégation macourienne de sept personnes, incluant cinq élus et deux collaborateurs.

Le voyage, prévu du 30 mars au 7 avril 2024, offre une occasion unique de pleine immersion dans le contexte culturel portugais, où les échanges de vues, les découvertes mutuelles et le partage d'expériences enrichiront indéniablement chacun des participants.

VU le rapport n° 28/2024/VM de Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE A L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 :

D'approuver l'attribution d'une aide exceptionnelle d'un montant de **vingt-cinq mille cent quatre-vingt-six euros (25 186€)** à l'**association Perspectives Femmes et Avenir Guyane (PERFA-973)**. Cette somme permet de contribuer aux frais de séjour d'une délégation macourienne de sept personnes, incluant cinq élus et deux collaborateurs.

ARTICLE 2 :

De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice.

ARTICLE 3 :

D'autoriser Monsieur le Maire ou son suppléant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Guyane dans les deux mois à compter de la date d'accomplissement des formalités de publication et de notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Macouria, le 11 avril 2024